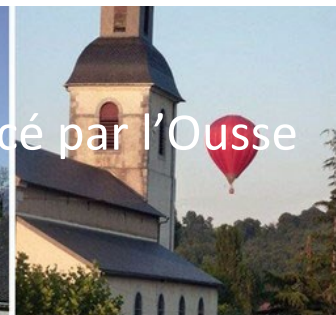
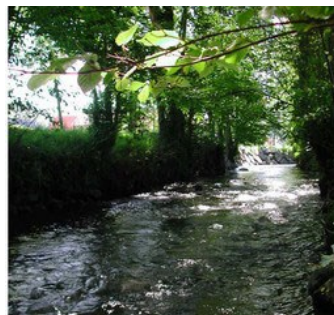




Livron, bercé par l'Ousse

Livronnaises, Livronnais,

Je débute ce message en vous annonçant le départ de Caroline Vincendeau du conseil municipal. Caroline, par son dynamisme, sa présence et son investissement total a fait preuve d'un véritable engagement au service des enfants à l'école, des personnes âgées au CCAS et de tous dans les commissions communales. Dans ce bulletin, elle s'adresse à vous avec sincérité. Elle manquera à l'ensemble du conseil municipal. Nous respectons son choix et lui souhaitons une bonne continuation dans sa vie future.

Je tiens à vous faire part du travail effectué par le CCAS de Livron. En effet, lors du dernier bulletin municipal je vous parlais de notre souhait de le faire vivre davantage. Il continuera d'organiser le repas des aînés mais il donnera désormais un coup de pouce aux parents pour les activités des enfants. L'opération « Per Lous Maynats » débute en cette rentrée et concerne tous les enfants dans leur 5^{ème} année jusqu'à 14 ans. Une contribution sera attribuée pour les enfants résidant à Livron, pour la pratique d'activités sportives, ludiques ou culturelles (un article vous détaille la marche à suivre dans ce bulletin). Félicitations aux membres du CCAS pour cette belle initiative.

Pour ceux qui ont choisi de recevoir les comptes rendus du conseil municipal ainsi que les bulletins municipaux par mail, et vous êtes déjà près de 50 foyers à avoir fait ce choix, vous avez pu prendre connaissance de l'augmentation mesurée des impôts que le conseil municipal a décidé lors du vote du budget 2015. Une hausse de 4,8 % réfléchie, prise dans notre devoir de responsabilités. Elle compense une partie de la baisse des dotations, des subventions de l'État et la hausse des coûts engendrés par l'embauche de personnel pour l'école.

La nouvelle majorité départementale, depuis son arrivée en avril dernier, a retardé la finalisation des contrats de territoire. Cette méthode d'attribution des subventions, élaborée en 2013, permet une vision transparente et équitable sur quatre années. Les réunions de travail viennent de débiter en septembre et les différents projets vont pouvoir reprendre.

Je tiens à remercier tout particulièrement les membres du conseil municipal pour leur engagement et leur volontariat dans différents domaines. Certains ont été bénévoles à l'école pour les Temps d'Activités Périscolaires, d'autres pour l'entretien du village pendant l'absence de Jérémy notre employé communal. Ils ont tous donné de leur temps spontanément.

Comme vous le savez, nous n'avons plus aujourd'hui qu'un seul employé communal pour l'entretien du village alors que durant quatre années, nous en avons deux. Nous sommes conscients du travail à accomplir et nous travaillons activement pour trouver une solution pérenne.

La communauté de communes Ousse Gabas va devoir évoluer en fusionnant avec une autre. En effet, la loi NOTRe fixe un seuil à 15 000 habitants et nous sommes environ 12 300. Monsieur le Préfet, nous suggère fortement une fusion avec la communauté de communes du Pays de Nay. Les premières rencontres ont eu lieu et le bureau des maires des 15 communes de notre territoire se réunit régulièrement afin de discuter des études à mener et définir les critères à prendre en compte : projets, compétences, fiscalité... Nous ne manquerons pas de vous informer sur cette future organisation communautaire.

Il me reste à vous souhaiter une excellente rentrée des classes pour les plus jeunes, une bonne reprise du travail pour les autres et un bel automne à tous.

Le Maire,
Fabien MINVIELLE



Septembre 2015

Le Petit Livronnais

WWW.LIVRON.FR

Tout d'abord je vous remercie de la confiance que vous m'avez portée lors des dernières élections. C'est avec grand regret que je vous annonce ma démission du Conseil Municipal. En effet, aujourd'hui il m'est trop difficile de m'investir pleinement au sein de notre commune ; de par ma profession et aussi de mon rôle de maman.

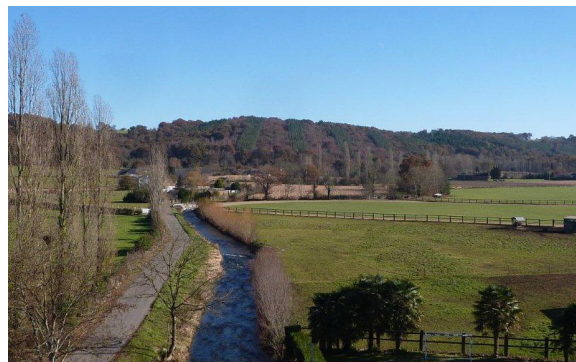
J'espère avoir été à votre écoute ces quelques années, et je suis navrée de ne pas mener ma mission au terme du mandat. Nous aurons sûrement l'occasion de partager des moments au village lors des manifestations.

Je vous remercie à tous et vous dis à très bientôt. **Caroline**

Programme travaux de voirie 2015

Le travail de la Mairie et de la Commission Voirie, se poursuit. Après la réfection des voies communales et une première tranche effectuée en 2014, une partie des chemins de Lassentiat, de Hours et de la côte de Capsus sera concernée en 2015.

L'entreprise LAPEDAGNE aura en charge ces travaux pour un montant global de 33195 euros. La Commission Voirie continuera son inspection et proposera un nouveau programme de réfection en 2016.



La Mairie

Rendue accessible à tous les Livronnaises et Livronnais afin de respecter la réglementation concernant les personnes à mobilité réduite, la nouvelle mairie est opérationnelle au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère.



Cette réalisation est incluse dans notre objectif de dynamiser le centre-bourg et rendre Livron encore plus agréable à vivre.

Jours et heures de permanence de la mairie :

Lundi et Vendredi : 15 h à 18 h .

☎ : 05 59 53 56 87, @ : mairiedelivron@orange.fr

🌐 <http://www.livron.fr>

Repas des aînés

Le CCAS invite toutes les personnes de 60 ans et plus accompagnées de leur conjoint, le **dimanche 18 octobre 2015** pour le traditionnel repas des aînés à la salle Vincent Mazou. Inscriptions par téléphone à la mairie ou mail jusqu'au **9 octobre 2015** dernier délai. Les membres du CCAS vous attendent nombreux pour partager un moment de convivialité autour d'un repas au menu surprise.



Carnet

Naissances :

Clément MOLINIER, né le 12 avril 2015

Will OERTEL, né le 3 avril 2015

Décès :

Marie LANSALLOT, décédée le 29/08/2015

Michel SODOYER, décédé le 8/05/2015

Gaston SARRABERE, décédé le 25/01/2015

Philippe SALEFRANQUE, décédé le 18/12/2014

Gérard MAZOU, décédé le 13/11/2014

Hélène CAMBET, décédée le 20/10/2014

Lucie MARTINE, décédée le 22/09/2014

Des anciens combattants d'Algérie décorés

Le comité FNACA de la Vallée de l'Ousse, s'est retrouvé le jeudi 19 mars à Livron pour commémorer le 53^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. En présence de Nathalie Chabanne (députée), Marie-Pierre Cabanne (conseillère départementale et régionale), Fabien Minvielle maire de Livron, des maires des communes avoisinantes et d'un public venu nombreux, Jean Soulagnet, président de la FNACA, a retracé dans son discours cette période douloureuse.

Devant le monument aux morts deux anciens combattants de Livron ont été décorés : Marcel Poueyo et Julien Magendie.



Droits à la retraite de Monsieur Bernard Tritsch

Monsieur Bernard Tritsch, adjoint technique a fait valoir ses droits à la retraite au mois de mars. Pour son départ, un pot d'adieux, organisé par le conseil municipal s'est déroulé le mercredi 25 mars dans les locaux de la nouvelle mairie en présence des anciens maires Jean-Pierre Fourcade et René-Paul Damour, qui durant leurs mandats, ont pu apprécier les qualités de Bernard. Des remerciements furent prononcés pour cet homme qui a fait preuve d'un engagement total pour le village et dont son investissement sans faille, a été un atout majeur pour Livron. Un grand merci à lui pour ces dix-huit années.



L'école, l'Association des Parents d'Elèves et le SIVU de l'Oussère et du Lourrou...

Une nouvelle année scolaire commence pour notre RPI de l'Oussère et du Lourrou. Le 1^{er} septembre, chaque enfant a rejoint son école. Ils étaient 87 pour cette rentrée dont 21 à Livron, 21 à Gomer, 23 à Lucgarier et 22 à Hours. L'école de Livron reçoit 5 élèves de petite section, 10 de moyenne section et 6 de grande section. Nous leur souhaitons à tous une bonne année scolaire et en particulier une très bonne intégration pour les plus petits.

Fête de fin d'année : 27 juin 2015 à Hours. Spectacle à 11h. repas de midi, activités l'après-midi proposées par l'APE.



Il livre les courses à domicile

Une nouvelle entreprise vient de voir le jour à Livron. Laurent, son créateur propose un panel de services de proximité à destination de toutes les personnes ayant besoin d'une aide ponctuelle ou régulière.

En premier lieu, Laurent Forgues propose la livraison des courses. Après un premier rendez-vous durant lequel il dresse la liste des besoins, il s'occupe de tout :

il se rend dans le centre commercial, fait les courses, avance le montant des achats, livre à domicile, et peut même les ranger. Laurent propose également un service de livraison express en scooter, de déplacement véhiculé, et il propose aussi la surveillance des habitations.

☎ : 07 84 33 06 23 @ : courseservices64@gmail.com

🌐 <http://www.coursesservices64.fr>



transports64
interurbains

La ligne 803 relie Pontacq à Pau en passant par Livron 5 fois par jour et retour pour 2 € le trajet.

Les titres de transport s'achètent à bord des cars ou chez les transporteurs. Cartes 10 voyages : 15 €

Abonnements : 20 € pour 20 voyages, 30 €/mois illimité ou 300 €/an illimité.

Tarif réduit pour les moins de 26 ans, titulaires de la CMU ou du RSA sur présentation d'un justificatif : 9 €, 15€ et 130 €.

Depuis le 1^{er} juillet 2015, les nouveaux horaires de bus sont disponibles à la Mairie.

A vos Mails

Dans un souci de protection de l'environnement et d'économies, nous vous invitons à nous communiquer votre adresse mail à mairiedelivron@orange.fr.

Ainsi, vous recevrez les futurs bulletins municipaux et les comptes rendu municipaux par voie dématérialisée.

Cours de Qi Gong

Le **Qi Gong** est littéralement le travail de l'énergie. C'est une gymnastique traditionnelle de santé d'origine chinoise vieille de plus de 5000 ans.

La connaissance du Qi Gong permet d'assouplir les articulations, d'entretenir l'équilibre, de renforcer l'énergie vitale, de détendre l'esprit, de prendre conscience de soi. Les cours sont assurés par **Hervé Mancon** de l'association "**Les 5 Saisons**".

Reprise à partir du 7 septembre 2015 tous les lundis de 19h à 20h. **Premier cours d'essai gratuit.**

Inscriptions sur place ou sur :

🌐 <http://cours-tai-chisudouest.com/stages.html>



Qu'est-ce qui rapproche Véronique, coiffeuse à domicile, et Geneu, créatrice de bijoux ? Leur énergie, leur passion, et, par-dessus tout, leur désir d'indépendance.

Écoutons Véronique :

« J'ai choisi la coiffure à domicile de préférence à la coiffure en salon pour être indépendante »

Elle a décidé de créer son emploi à son image et a opté pour le statut le plus adapté à ses besoins, la micro entreprise :

« Après 14 ans d'activité, ce statut me convient très bien : il me permet de déclarer mon chiffre d'affaires très simplement sans être obligée de prendre un comptable et de cotiser pour ma retraite à un taux convenable ».

Elle parle de son métier avec passion :

« Ce que j'aime avant tout, c'est le relationnel », nous dit-elle, « entrer dans l'intimité des gens, écouter leurs confidences, être parfois la seule personne avec laquelle ils échangeront au cours de leur journée. C'est très enrichissant pour eux comme pour moi. J'aime aussi beaucoup mes rendez-vous hebdomadaires au centre de long séjour où les résidents m'apportent autant que je leur apporte ».

Les quelques inconvénients liés à son itinérance sont vite balayés : poids du matériel à transporter (miroir, bac à shampoing, ustensiles de coiffage) ainsi que les kilomètres à parcourir. Ses déplacements sont organisés en fonction des soins à faire et en regroupant ses interventions ; elle ne se déplace pas à plus de 13 km de son domicile. Elle a su également préserver sa vie privée en refusant les demandes qui n'ont pas manqué de lui être faites de travailler le dimanche ou les jours fériés. Enfin, elle tient à son jour de congé du mercredi auquel elle ne déroge pas, même pour la famille !



Véronique

Geneviève



Geneviève crée des bijoux en papier inclus dans de la résine : il faut la voir rouler ses minuscules bandes de papiers colorés et les assembler pour en faire des motifs : cutters, ciseaux, aiguilles et colle blanche sont sur sa table de travail.

Elle fréquente les marchés artisanaux de la région, et vous pourrez l'y voir au travail si vous passez par là. Elle propose également ses services dans diverses associations où elle anime des ateliers pour les enfants. Elle intervient aussi dans quelques écoles pour animer les « TAP » (Temps d'Activités Périscolaires).

« Et grâce à Facebook, je suis connue en Suisse, en Belgique et jusqu'en Argentine où j'ai déjà beaucoup vendu de pendentifs ! »

Par ailleurs auxiliaire de vie, elle sait ne pas pouvoir vivre de sa passion mais souhaite *« rentrer dans ses frais de dépense de matériel et de carburant pour continuer à développer ses créations ».*

« J'ai trouvé mon épanouissement dans cette activité : je rencontre des gens extraordinaires, je suis tout le temps en ébullition ! Je suis ravie quand je suis chez moi à créer mes bijoux, et j'aime aussi animer les ateliers avec les enfants qui ne me renvoient que du positif ! Ils ont souvent des doigts en or ! »

Elle ne manque pas de souligner combien le soutien de ses proches a été décisif dans cette aventure individuelle.

Vous trouverez Véronique, coiffeuse à domicile, sur son téléphone en consultant les pages jaunes de l'annuaire (mais attention, son planning est chargé !) et vous verrez « les créations de Geneu » sur sa page Facebook : son travail y est présenté ainsi que les différents marchés sur lesquels elle est présente.

Tout ce que nous pouvons leur souhaiter, c'est qu'elles continuent ainsi longtemps et que leur énergie soit communiquée à toutes celles -et tous ceux- qui aimeraient suivre leur exemple !

C Convergence

vous a proposé cette année



« La Poule au Pot Du bon Roy Henry »

Toute l'équipe remercie chaleureusement tous les participants qui ont répondu aussi nombreux à notre première manifestation de l'année le dimanche 1^{er} mars 2015 à la salle Vincent Mazou.

Nous avons proposé au cours de ce repas convivial le symbole du roi Henri IV, emblème historique du plat du dimanche béarnais. Cette poule au pot préparée par le restaurant « Chez Simon » fut la Reine du jour dans les assiettes !

Par votre participation et votre soutien, la réussite de cette journée nous encourage à continuer d'animer notre village.

Nous espérons vous retrouver lors de nos prochaines manifestations, vos amis seront toujours les bienvenus pour partager aussi nos animations.



Le Gers « Chemin faisant »

Pour débiter découverte d'**Auch** et du plus célèbre des gascons d'**Artagnan**, samedi 23 mai 2015.

Ensuite à une vingtaine de kilomètres plus au nord, nous attend **Lavardens**, un des plus beaux villages de France, où nous visitons l'impressionnant château qui tel un vaisseau amarré à un éperon rocheux veille sur les verdoyantes collines.

Puis déjeuner dans un autre des " Plus beaux villages de France ", à l'auberge de **Larressingle**.

Et promenade digestive dans ce plus petit village de France fortifié du *XIII*e siècle, assurément un des joyaux de l'Armagnac.

Ensuite nous poursuivons notre périple vers **Cassaigne** où au cours d'une visite guidée nous est offert la découverte de son château, ses vins et Armagnacs.

Ainsi s'achèvera en parcourant le pays d'Armagnac, notre balade en Gascogne. Nous sommes de retour à Livron vers 20 heures.



LIVRON S'amuse - MÉCHOUI TRADITIONNEL

Convergence et toute son équipe a renouvelé sa soirée « Livron S'amuse » à l'aube des vacances le samedi 4 juillet 2015. Vous êtes venus nombreux à ce méchoui traditionnel où deux agneaux ont lentement cuit à la broche.

Convivialité et bonne humeur ont permis à tous de passer une bonne soirée qui se prolongea avec les amis musiciens d'**IMPRO 65** dans leurs répertoires souvenir des années 1980.

Toute l'équipe de l'association est heureuse de vous avoir fait partager un bon moment. A l'année prochaine.





Première soirée à libre participation pour débiter la saison 2015-2016, Convergence propose le vendredi 9 octobre 2015 à la salle Vincent Mazou à partir de 20 h 30, un invité :

Joël Sentenac vidéaste indépendant, originaire de Soueich, réalise des courts-métrages depuis plus de trente ans. La plupart de ses films traitent du patrimoine pyrénéen, de la ruralité et des traditions.

Projection de « **Joan de Nadau, le cœur sous le béret** ». A travers un portrait intimiste, on y découvre un artiste connu bien au-delà de sa région, véritable ambassadeur de la langue occitane. Dans ce reportage, le chanteur parle de sa vie et de son parcours d'artiste le tout illustré de chansons et de contes. Ses propos laissent deviner un homme poète, philosophe et humaniste.

Le groupe Nadau (Noël en occitan) né en 1973 défend la culture gasconne et occitane. Il a donné plus de huit cents concerts, réalisé neuf albums, six vidéos et vendu plus de 60 000 disques.

Ce reportage sera précédé de la projection de trois autres courts métrages du même auteur. A l'issue de la projection, un temps d'échange avec le réalisateur est programmé.

Balade d'Orientation

Le jeu consiste à trouver cinq balises, constituant une boucle à travers le territoire de la commune. Un fond de carte IGN est distribué à chacun des participants. Certaines de ces balises sont difficiles à trouver, d'autres seront plus faciles.

Les plus faciles pourront être accompagnées d'une question subsidiaire sur l'histoire de Livron, le paysage ou l'environnement pyrénéen.



Plusieurs itinéraires seront proposés en fonction des heures de départ. L'équipe gagnante pour chaque parcours est celle qui sera revenue à la case départ le plus vite avec les mots de passe certifiant qu'il est bien passé à chacune des balises de son itinéraire et qu'il a bien répondu aux questions posées.

Un parcours pour enfants sera aussi proposé dans et aux abords immédiats du village.

Equipe de 1 à 4 participants maximum (Pour le parcours enfant, présence d'un adulte pour chacune des équipes). Carte fournie - boussole conseillée - durée moyenne des parcours 2 heures environ.

A l'issue de la course, les équipes victorieuses recevront un lot offert par l'association Convergence en remerciement de leur participation à l'un des quatre parcours différents. Il y aura aussi un cadeau pour l'enfant 1^{er} accompagné d'un adulte ayant participé à l'épreuve. Enfin, pour clôturer cette journée un pot sera offert à tous ceux présents et un buffet mis en commun prolongera ce moment passé ensemble.

Renseignements auprès : luc@chambres64.com , cette balade d'orientation dont la date reste à déterminer est ouverte à tous.

Opération Per Lous Maynats

Dans le but de diversifier son action au sein de notre village et favoriser la pratique d'activités sportives, ludiques (cirque, éveil...) ou culturelles (musique, théâtre...), le Centre Communal d'Action Sociale de Livron a mis en place une participation financière de 20 euros par enfant.

Cette contribution sera attribuée aux enfants dans leur 5^{ème} année jusqu'à l'âge de leur 14 ans, sans condition de ressources.

Nous vous invitons à venir en mairie déposer votre demande accompagnée d'un justificatif de domicile des parents, une facture nominative liée à l'activité exercée, d'une pièce d'identité de l'enfant ou livret de famille ainsi qu'un relevé d'identité bancaire. L'opération est ouverte à tous. Clôture le 16 novembre 2015.

L'OUSSE

Les stigmates de la crue de janvier 2014 et de la tempête d'août 2014 sont encore visibles sur les berges de l'Ousse. La commune a fait réaliser des travaux, afin de consolider les berges dont les souches menaçaient de se détacher dans le lit de la rivière. Ces travaux ont été financés par le Syndicat de l'Ousse. Des travaux de fauchage ont également été réalisés sur un atterrissement situé en aval du pont de l'église. La forte végétation qui a poussé au printemps impactait de manière inquiétante la superficie d'écoulement à cet endroit. Les travaux ont été réalisés par Jérémy, notre employé communal, et Henri Doumengès. D'autres travaux sont prévus courant septembre en partenariat avec le syndicat de l'Ousse :

Mise en place de protections végétales sur l'Oussère en amont de la D640,

Encoches d'érosion à colmater sur l'Oussère suite aux chutes d'arbres (tempête août 2014),

Atterrissement à enlever à l'aval de la propriété Belliard.



Depuis la crue de janvier 2014, l'Ousse fait l'objet d'une attention particulière de la part des services de l'Etat. Le Préfet a arrêté une liste d'actions à entreprendre pour les années à venir, en précisant clairement le rôle de chacun. S'il incombe à l'Etat de déterminer les niveaux de risque et de les porter à la connaissance des populations, notre commune est à présent chargée d'élaborer la stratégie de gestion des inondations, et de mettre en œuvre les actions correspondantes sur le terrain, qu'elles concernent des aménagements hydrauliques ou autres. Dans ce contexte, et pour faire suite à la demande du Préfet, le Conseil municipal a décidé de mener un certain nombre d'actions dans le but d'abaisser les risques d'inondation sur le secteur du bourg. Ce sont d'abord les berges de l'Ousse et de son affluent l'Oussère, qui vont faire l'objet des premières mesures.

L'entretien des berges est dévolu au Syndicat de l'Ousse qui se substitue aux propriétaires riverains de la rivière. Mais le syndicat ne peut pas tout, il opère de manière programmée sur les tronçons les plus menacés. Hors la totalité des berges doit être entretenue et ce, durant toute l'année (élagage des arbres, enlèvement d'embâcles, fauchage, etc.), afin d'éviter les débordements lors des crues. Des contacts vont être pris avec les riverains dès l'automne afin d'établir de manière concertée, les actions à mener en ce sens. D'autres actions sont prévues courant 2016 en partenariat avec les services de l'Etat, le département et le syndicat de l'Ousse.



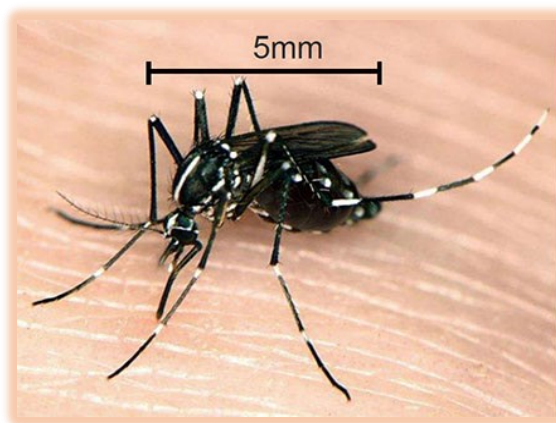
Enquête pour les connexions téléphone et internet à Livron

Si vous rencontrez des problèmes de connexion internet et téléphone fixe et portable, contactez la mairie qui transmettra au correspondant Orange qui gère le réseau. Plus nous serons nombreux, plus notre parole sera entendue !

Participez à la surveillance du moustique-tigre

Le moustique tigre a tendance à se propager, c'est pourquoi un dispositif de surveillance a été mis en place dans l'ensemble des départements d'Aquitaine et a permis de détecter son implantation en Gironde et dans le Lot-et-Garonne.

Il existe différentes espèces de moustiques dont l'*Aedes albopictus*, aussi appelé moustique «tigre». Originaire d'Asie du Sud-Est, son expansion mondiale est favorisée par le développement des transports internationaux en particulier terrestres. Ce dernier est avant tout une source de nuisance : il pique le jour et sa piqûre est douloureuse. Il fait l'objet d'un suivi spécifique en métropole car il peut dans certaines conditions très particulières, transmettre la dengue ou le chikungunya.



Vous pensez avoir observé un moustique tigre ?

Vous souhaitez le signaler ?

Rendez-vous sur le site **www.signalement-moustique.fr** où un questionnaire vous permettra de savoir rapidement s'il s'agit d'un moustique tigre.

Le moustique tigre est de petite taille, environ 5 mm. Il est reconnaissable par sa silhouette noire et ses rayures blanches sur l'abdomen et les pattes.

Des gestes simples pour éviter sa prolifération, éliminer les endroits où l'eau peut stagner :

coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées des gouttières...

Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins)

avec un voile ou un simple tissu, ainsi que les piscines hors d'usage. Pensez aussi à entretenir vos sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques !

Attention, tout ce qui vole n'est pas moustique et tout moustique n'est pas un moustique tigre !

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Le Tri sélectif

Depuis le 1^{er} mars 2012, les consignes de tri ont été élargies, pour faciliter la collecte, la caissette jaune a été remplacée par un container de tri. Ce dernier est collecté tous les quinze jours, soit le jeudi des semaines impaires dans le village et le jeudi des semaines paires sur le plateau. La collecte des ordures ménagères à Livron quant à elle, a lieu chaque semaine le jeudi. Les contenants doivent être sortis la veille au soir.

Cette année le refus de tri, c'est la dire la présence de déchets indésirables dans les containers de tri, a augmenté. Ceci engendre des coûts supplémentaires qui peuvent être évités par la vigilance de chacun.



Pour rappel, le container de tri doit contenir **exclusivement** les papiers (feuilles de bureau, enveloppes ...) les petits cartons (ceux qui entourent les produits alimentaires ...), les journaux, les magazines, les livres... (sans oublier de les séparer du film plastique qui parfois les entoure), les emballages métalliques (boîtes de conserve, cannettes, aérosols ...), les bouteilles et flacons en plastique (bouteilles d'eau, de produits ménagers, douche...), les emballages plastiques (poches, sacs, pots de yaourt, barquettes en polystyrène ...)

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le service environnement au 05.59.16.08.80 du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H.

UN DOUTE, UNE QUESTION ?
www.ecoemballages.fr – 0 800 133 133

A l'instar du budget 2014, le budget 2015 privilégie les opérations d'investissement. Après la nouvelle mairie, ce sont le cimetière, le terrain communal près de l'église et l'ancienne mairie qui font l'objet de projets d'aménagement. Cette année, la commune financera ces opérations sur ses fonds propres, cependant une augmentation des impôts locaux a été rendue nécessaire afin de compenser à moyen terme la baisse des dotations de l'Etat.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Présentation par chapitres

DEPENSES

Chapitre	Libellé	Budget N-1 (2014)	Restes à réaliser N-1	Budget 2015
60	Achats (1)	20 425		19 380
61	Services extérieurs (2)	29 900		29 217
62	Autres services extérieurs (3)	10 300		9 100
63	Impôts et taxes	1 596		1 410
64	Charges de personnel	31 783		19 667
65	Autres charges de gestion (4)	79 132		76 834
66	Charges financières (5)	4 571		8 267
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements	2 426		2 426
022	Dépenses imprévues	12 000		11 000
014	Prélèvement au titre du FNGIR	17 003		17 003
023	Virement à la section d'investissement (6)	162 534		191 236
Total des dépenses de fonctionnement		371 670		385 540

(1) Eau, assainissement, EDF, carburant, fournitures de bureau, d'entretien et petits équipements

(2) Entretien bâtiments, voies & réseaux, matériel, assurances, documentation

(3) Fêtes & cérémonies, frais d'affranchissement, téléphone

(4) Indemnités élus, contingent incendie, charges intercommunales, subventions

(5) Remboursement des intérêts de la dette

(6) Autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Présentation par chapitres

RECETTES

Chapitre	Libellé	Budget N-1 (2014)	Restes à réaliser N-1	Budget 2015
70	Produits des services	945		1 709
73	Impôts et taxes	117 858		124 596
74	Dotations et participations	79 308		88 036
75	Autres produits de gestion courante (1)	5 791		5 670
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	67		
013	Atténuations de charges (2)			
002	Excédent reporté (3)	167 701		165 529
Total des recettes de fonctionnement		371 670		385 540

(1) Loyers presbytère, location salle des fêtes

(2) Remboursement CNASEA CAE (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi)

(3) Excédent reporté de l'exercice N-1

SECTION D'INVESTISSEMENT

Présentation par chapitres

DEPENSES

Chapitre	Libellé	Budget N-1 (2014)	Restes à réaliser N-1	Budget 2015
16	Emprunts et dettes assimilés (1)	11 061		19 786
20	Immobilisations incorporelles	18 000		18 000
21	Immobilisations corporelles (2)	88 951	9 660	107 500
23	Immobilisations en cours (2)	359 000	98 000	164 700
001	Déficit d'investissement N-1	45 357		68 383
020	Dépenses imprévues	27 000		20 563
Total des dépenses d'investissement		549 369	107 660	398 932
Total des Restes à réaliser (RAR) + budget 2015			506 592	

(1) Remboursement du capital de la dette

(2) Cf. Section d'investissement avec présentation par opérations

SECTION D'INVESTISSEMENT

Présentation par chapitres

RECETTES

Chapitre	Libellé	Budget N-1 (2014)	Restes à réaliser N-1	Budget 2015
10222	Fonds de compensation de la TVA	9 805		40 125
10226	Taxe aménagement	4 000		900
1068	Affectation de résultat N-1	63 256		68 383
13	Subventions d'investissement	207 348	107 660	95 862
16	Emprunts et dettes assimilées	100 000		
280412	Amortissement CET	2 426		2 426
001	Excédent d'investissement N-1			
021	Virement de la section de fonctionnement	162 534		191 236
Total des recettes d'investissement		549 369	107 660	398 932
Total des Restes à réaliser (RAR) + budget 2015			506 592	

SECTION D'INVESTISSEMENT

Présentation par opérations

Opération	Libellé	Dépenses	Recettes
	Virement de la section de fonctionnement (RI 021)		191 236
	Opérations financières (DI 16, 001 - RI 10222, 10226, 1068, 280412)	88 169	111 834
	Dépenses imprévues (DI 020)	20 563	
	Travaux cimetière (DI 21 - RI 13)	100 000	36 900
	Aménagement mairie (DI 21, 23 - RI 13)	109 000	140 160
	Construction logements collectifs (DI 20, 23)	90 000	
	Voirie 2014 (RI 13)		13 231
	Voirie 2015 (DI 23- RI 13)	36 000	13 231
	Achat petit matériel (DI 21)	660	
	Aménagement espaces verts Cantey (DI 23)	5 000	
	Aménagement ancienne mairie (DI 23)	50 000	
	Equipement atelier municipal (DI 21)	3 500	
	Travaux logement mairie (DI 23)	700	
	Achat défibrillateur (DI 21)	2 000	
	Travaux annexe mairie (DI 23)	1 000	
Total opérations d'investissement		506 592	506 592

